Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251209-2025_255_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 DECEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE NEUF DECEMBRE, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 3 décembre 2025

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON *(suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent)*, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Didier DEVRAND (*suppléant de Renaud LE BERRE, absent*), Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Anne ROBERT (*suppléante de Philippe HELLO, absent)*, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Jérémy BOULARD donne pouvoir à Sylvie HERVO,
- Camille CAURET donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Alain GENCE donne pouvoir à Claudine AILLET,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Catherine LELIONNAIS donne pouvoir à Michel VIMONT,
- Christelle LEVY-ROBERT donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Christophe ROBIN donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Yvon BERHAULT, Josyane BERTIN, Jean-François CORDON, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Marc LE GUYADER, Anne-Gaud MILLORIT, Sébastien PUEL, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : David BURLOT

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251209-2025_255_DELIB-DE

Délibération n°2025-255

Membres en exercice : 69 Présents : 50 Absents : 19 Pouvoirs : 9

SOLIDARITES
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL LA BOUSSOLE – CONTRAT DE PROJET 2026-2029

Le Centre Social Intercommunal « La Boussole » bénéficie d'un agrément avec la CAF pour une durée de 4 ans. Cet agrément permet d'avoir des prestations de services pérennes pour financer son fonctionnement et ses actions. Un contrat de projet social a, ainsi, été signé en 2022 entre les deux parties sur la période 2022-2025.

Aujourd'hui, un nouveau Contrat de Projet Social a été réalisé pour renouveler cet agrément sur la période 2026-2029. Ce travail s'est appuyé sur plusieurs éléments :

- Une évaluation du contrat précédent,
- Un diagnostic territorial,
- Des rencontres participatives avec les partenaires, les élu(e)s, les services de la collectivité et les habitants.

Ce diagnostic social concerté et partagé du territoire a permis de définir trois grands axes stratégiques pour le Centre Social Intercommunal « La Boussole » :

- Axe 1 : Favoriser le lien social en facilitant les rencontres et la mixité entre les habitants sur le territoire,
- Axe 2 : Soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale en prenant en compte leurs besoins,
- Axe 3 : Favoriser l'autonomie numérique des habitants comme levier pour leur émancipation personnelle.

Cet exercice a contribué à établir un plan d'actions pour les 4 prochaines années.

Considérant le projet de contrat, transmis aux conseillers communautaires,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE les axes stratégiques et le plan d'actions, ci-après, du centre social intercommunal La Boussole pour la période 2026-2029,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le contrat de projet social du centre social intercommunal « La Boussole » et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 17 DEC. 2025
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251209-2025_255_DELIB-DE

Synthèse des orientations et actions :

Axes de travail	Objectifs généraux	Actions
Favoriser le lien social en facilitant les rencontres et la mixité entre les habitants sur le territoire	Dynamiser la vie sociale du territoire à travers des actions d'animation et de mobilisation des habitants Accompagner les dynamiques territoriales et renforcer la fonction relais du CS en veillant au maillage territorial Améliorer la communication et la visibilité du CS afin de renforcer son identification pat les habitants et les partenaires	Continuer et développer les programmes d'animations Continuer et améliorer les temps forts fédérateurs Développer les chantiers participatifs Des temps d'animation sur le territoire avec des outils spécifiques Participer aux temps forts installés dans les communes ou mises en place par nos partenaires Aller à la rencontre des habitants du territoire Partager les échanges d'expériences et les bonnes pratiques Enrichir le réseau des ambassadeurs et d'Acteurs Vie Sociale Développer des synergies partenariales sur des préoccupations ou problématiques communes Recueil et partage des informations /ressources /initiatives Développer des formations pour élus, ambassadeurs, associations, ... Mettre en place une stratégie de communication via différents canaux Créer des outils, guides ressources, annuaires pour mieux orienter les habitants Continuer les présentations du CSi dans les communes
Favoriser l'autonomie numérique des habitants comme levier pour leur émancipation personnelle	Identifier les ressources du territoire pour orienter plus efficacement les usagers Sensibiliser les professionnels et les familles pour mieux appréhender le numérique	Animer et développer le réseau d'acteurs numérique Réaliser une cartographie du territoire Identifier / répertorier les besoins du territoire et les solutions existantes : travailler sur un organigramme Développer un programme d'animations, d'ateliers sur les outils du numérique pour sensibiliser les familles et les professionnels Participer aux temps forts existants du territoire Communiquer auprès des habitants et des professionnels sur les « outils » existants pour les accompagner Apporter des formations selon les besoins
Soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale en prenant en compte leur besoin	Développer et rendre plus accessible l'offre de soutien à la parentalité sur le territoire Faciliter l'accès à l'information pour les familles Structurer le partenariat et le réseau pour agir ensemble	Analyser les besoins des familles à l'aide d'un questionnaire Diffuser et être le relais des dispositifs ou actions liés à la parentalité Soutenir les actions et initiatives concernant la parentalité Mettre en place des temps d'informations, de formations sur des thématiques liées à la parentalité Participer aux temps forts du territoire Développer un programme d'animations diversifiées à destination des familles Animer et développer le réseau d'acteurs liés à la parentalité Développer des outils innovants pour favoriser les liens entre les acteurs du réseau